

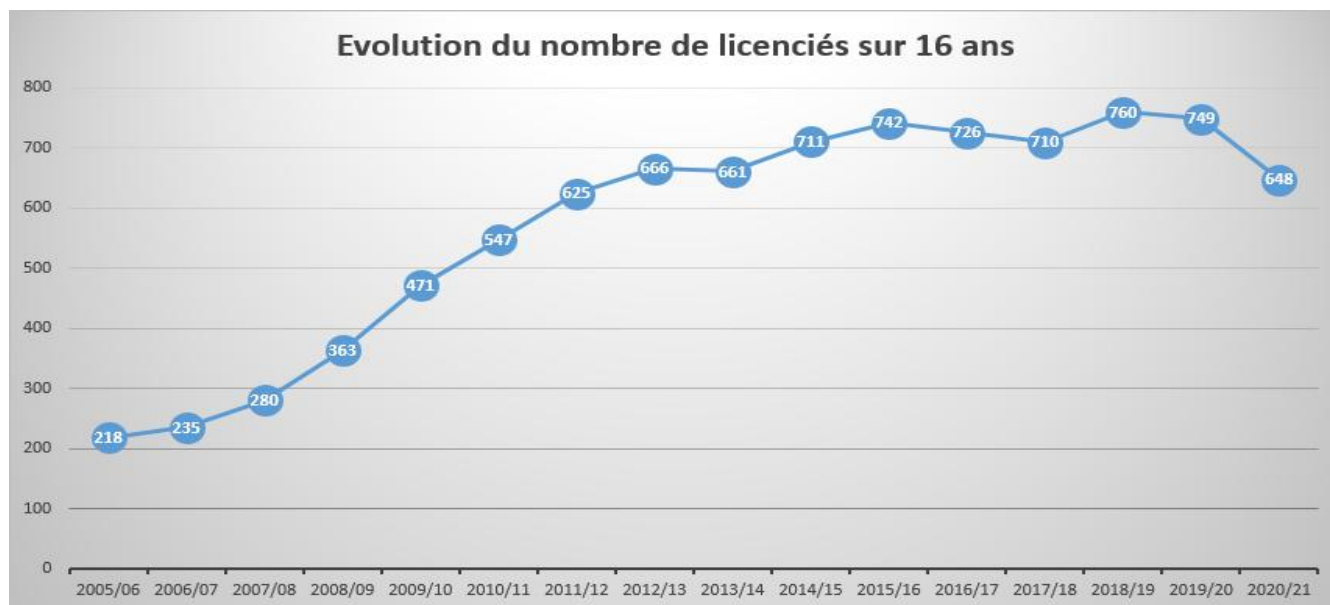
RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE

Assemblée Générale TOS Athlétisme du 18.03.2022

1- Effectifs : le point sur les licences

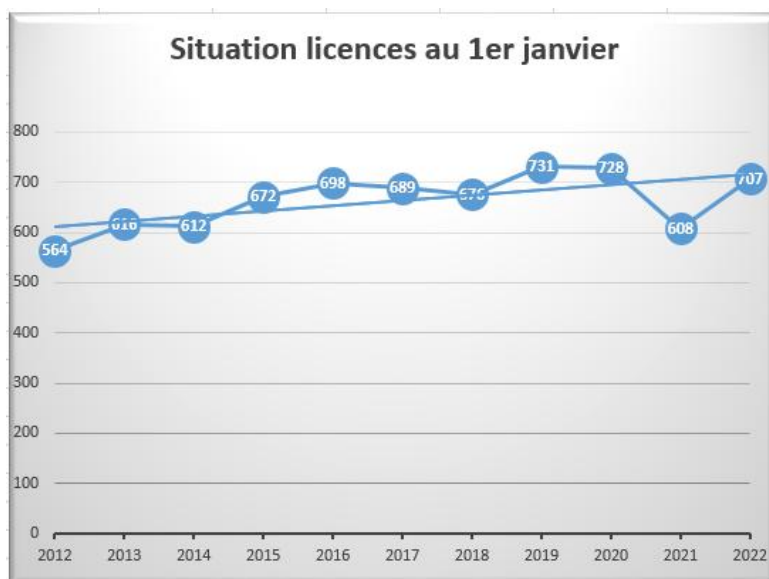
Lors de la saison 2020/2021, avec de nouvelles vagues du coronavirus, nous avons connu de nouveaux confinements à compter du 30 octobre 2020, le recours au couvre-feu avec des restrictions de déplacements.

Dans ce contexte de crise sanitaire, le nombre de licences a baissé de près de 15% par rapport à la saison de référence 2018/2019, la saison 2019/2020 ayant été écourtée par le début du 1^{er} confinement le 17 mars 2020. C'est principalement l'absence de courses qui a fait chuter fortement le nombre d'adhérents dans les clubs.



Taux de renouvellement des licences : 61,82% (463 licences renouvelées sur les 749) contre 65,66% en 2019/2020

Par contre, cette nouvelle **saison 2021/2022** est marquée par le retour des compétitions et par conséquent celui des athlètes dans notre club. Au 1^{er} janvier 2022, le TOS Athlétisme comptait 707 licences.

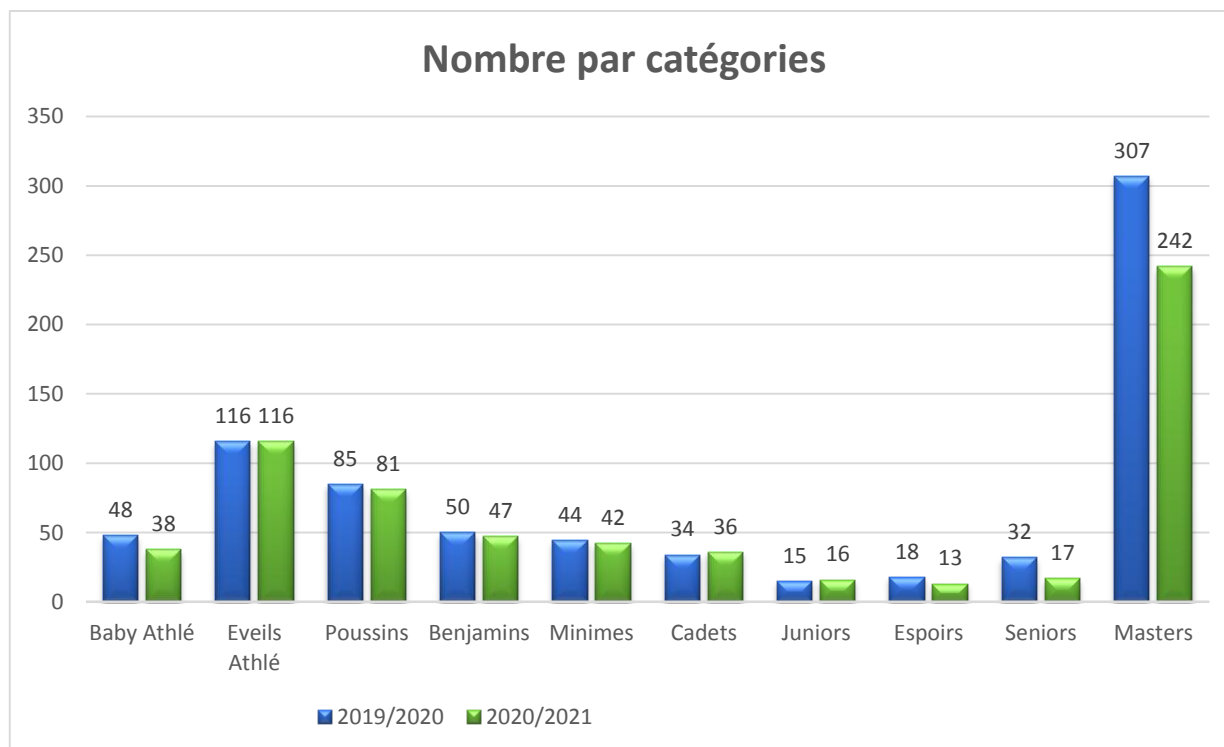


➤ Répartition par catégories

La répartition par catégorie des licences enregistrées au 31/08/2021 et comparée à la situation au 31/08/2020 est présentée dans l'histogramme ci-dessous.

Nous observons une diminution de 85 licences à partir de la catégorie Espoirs en raison principalement de l'absence de courses et compétitions.

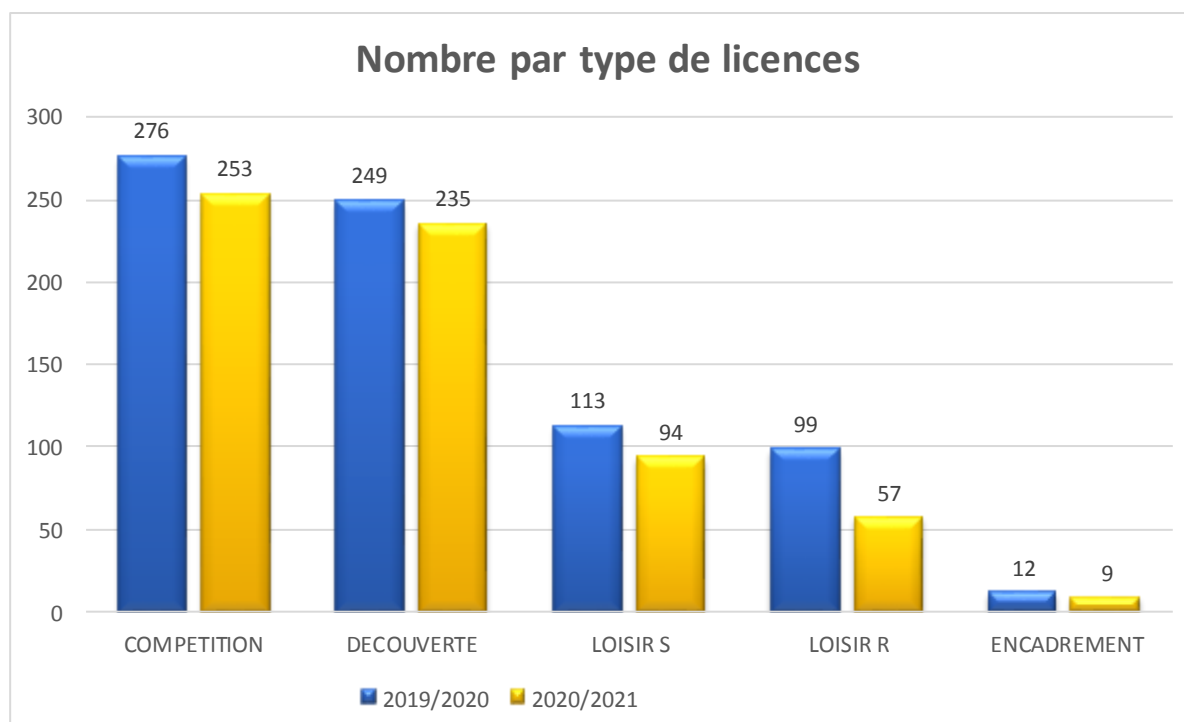
La venue de nombreux jeunes adoucit un peu la note. Notre école d'athlétisme avec 360 jeunes a perdu seulement 17 licences (catégories Baby Athlé à Cadets)



➤ Répartition par type de licences

Nous observons une baisse du nombre de licenciés dans toutes les catégories mais cette baisse est plus significative pour les licences des activités Sport Santé-Loisirs (PPG, Running Loisirs et Marche Nordique) avec une diminution de près de 29%.

Enfin, la population du TOS Athlétisme s'est féminisée lors de la dernière saison 2020/2021 : 48,92 % de femmes (contre 47,66% sur la saison 2019/2020) pour 51,08 % d'hommes (52,33% en 2019/2020)



2- Encadrement :

a- Les Entraîneurs

Sur la saison 2020/2021, le TOS Athlétisme comptait 21 entraîneurs (3 entraîneurs salariés, 1 éducateur sportif du Groupement d'Employeurs Profession Sport et Loisirs APASSE 10 et 17 entraîneurs bénévoles) qui encadrent tout au long de l'année : l'école d'athlétisme, les athlètes de piste et hors stade, les marcheurs nordiques.

b- Les Officiels :

L'encadrement concerne aussi les jurys nécessaires au bon déroulement des compétitions.

Le TOS Athlétisme comptait 14 juges bénévoles régionaux et fédéraux sur la saison écoulée.

Nous remercions :

- nos officiels qui, entre le 13/05/2021 et le 19/12/2021, ont participé à 30 compétitions (cross, salle, piste, hors stade et marche) avec un total de 103 engagements,
- également les acteurs ponctuels pour les aides aux organisations (Kid Athlé, cross, Meeting, ..)

Le TOS Athlétisme encourage ses entraîneurs et officiels à se former ; plusieurs d'entre eux ont suivi un ou plusieurs modules de formations sur la saison passée :

- responsabilité et éthique,
- se situer sur un stade,
- fonction juge des lancers
- animer et sécuriser
- Intervenir à partir des fondamentaux des lancers,
- Intervenir au poids, au disque, au marteau, au javelot

3- Participation des athlètes aux stages

Le TOS Athlétisme favorise également la participation aux stages de ses athlètes.

Toutes les formations et stages prévues (Portugal, Vichy, etc.) ont été annulés.

4- Promotion du club

Lors de la saison 2020/2021, le TOS Athlétisme a participé :

- Aux Passeports Loisirs jeunes de la ville de Troyes
- En septembre, à la FÊTE du SPORT de Troyes, au VITALSPORT à Lavau, au Kinder Joy of Moving Athletic Days (une opération mise en place par la FFA sous forme de « portes ouvertes » dans les clubs pour la promotion de l'athlétisme des jeunes de moins de 12 ans)

5- Classement du club

En 2021, avec 2 718 points, le TOS Athlétisme, 1^{er} club du département de l'Aube, gagne 2 places et se hisse à la 10^{ème} place sur 145 clubs au niveau de la Ligue d'Athlétisme de la Région Grand Est (LARGE).

Sur le plan national, le club reste dans le top 100 en rétrogradant de 3 places : 100^{ème} (au lieu de 97^{ème}) sur 1 951 clubs enregistrés à la FFA.

Classement des clubs Ligue Grand Est (LARGE) – 145 clubs enregistrés

Rang	Clubs	Nombre de points saison 2020/2021	Nombre de licenciés	Nombre de points saison 2019/2020
1 ^{er}	<u>Athlétic Vosges Entente Clubs</u>	5 964	705	5 698
2 ^{ème}	Nancy Athlétisme Métropole	5 516	470	5 126
3 ^{ème}	Alsace Nord Athlétisme	5 492	498	5 161
4 ^{ème}	Athlétisme Metz Métropole	5 171	295	5 112
5 ^{ème}	E.F.S. REIMS A	5 070	454	4 959
6 ^{ème}	Pays de Colmar Athlétisme	4 827	526	4 830
7 ^{ème}	Strasbourg Agglomération Athlétisme	3 912	358	3 948
8 ^{ème}	Entente de Haute Alsace	3 659	330	3 637
9 ^{ème}	GRAC Athlétisme	3 167	345	2 728
10^{ème}	<u>Troyes OmniSport (T.O.S.)</u>	2 718	275	2 609
11 ^{ème}	Entente Grand Mulhouse <u>Athlé</u>	2 380	204	2 376
12 ^{ème}	Charleville <u>Mézières Athlétisme</u>	2 314	256	2 083
13 ^{ème}	<u>Athle Sports Sarreguemines</u>	2 188	124	2 769
14 ^{ème}	Athlé 52	2 175	214	2 696
15 ^{ème}	DAC Reims	2 041	192	1 929

Le classement club est établi sur l'année civile.

Chaque Club compte autant de points que l'ensemble de ses licenciés classés.

Le calcul des points acquis s'effectue selon une grille générale qui distingue plusieurs domaines :

- 1. Les points acquis par la performance sportive : Licence Athlé Compétition*
- 2. Les points acquis par la qualification de l'acteur : Toutes licences*
- 3. Les points acquis par les jeunes : Licence Découverte*
- 4. Les points acquis par le loisir : Licence Loisir Running*

Eric CHAMPION

Secrétaire TOS Athlétisme